

circonscriptions rurales si étendues que, même aujourd'hui, avant qu'elles soient approuvées, elles comptent plus de population qu'elles n'en pourront avoir lors du remaniement qui aura lieu dans cinq ans à peine, ou même avant.

La plupart des gens du comté de Simcoe prétendent que la commission de délimitation des circonscriptions électorales n'a pas pensé du tout au bien de la communauté. Elle a séparé des parties du comté de Simcoe pour les rattacher à des circonscriptions qui n'ont avec elles aucune communauté d'intérêt. En outre, elle n'a pas tenu compte des particularités géographiques. Voilà autant d'aspects qui, selon la loi, devraient être pris en considération. La commission n'a tenu aucun compte de la région géographique de la Baie Georgienne et elle a combiné des municipalités situées à l'extrême ouest de la baie avec celles qui se trouvent du côté est; on ne semble pas s'être aperçu qu'il n'existe aucune voie de communication entre les unes et les autres. Elle n'a pas tenu compte non plus des groupes ethniques. Dans le Nord de la région, les villes sont reliées à des cantons de même groupe ethnique; il en est ainsi depuis très longtemps; or, la commission a cru bon, dans sa sagesse, de diviser ces groupements en deux circonscriptions.

J'aimerais en particulier dire un mot de la configuration et de l'étendue du comté de Simcoe. Situé en bordure de la baie Georgienne, il est borné au nord et à l'ouest, par les eaux de la baie Georgienne, et à l'est, par des étendues d'eau comme le lac Simcoe et le lac Couchiching. De façon générale, la seule voie de communication terrestre qui relie la région au reste de l'Ontario mène vers le sud. Le comté de Simcoe possède, lui aussi, une population intéressante. Du point de vue électoral, il comptait, en 1961, environ 143,000 âmes, chiffre presque idéal pour deux circonscriptions rurales. Or, dans un mémoire présenté par le conseil du comté de Simcoe au sujet du morcellement de la circonscription en division nord et division sud, on précisait qu'il serait juste de créer une division nord qui aurait 68,000 âmes, tandis que la division sud en aurait 73,000.

D'après ces limites géographiques générales, le comté se divise en cinq groupes communautaires; au centre, Barrie, avec ses 24,000 âmes, constitue la ville la plus importante. Orillia, au nord, forme un autre groupe communautaire; il en est de même de Midland, de Penetang et d'Alliston. Le comté a toujours affiché une grande fierté et une solide cohésion. En ce qui regarde les groupements heureux, les habitants du comté et les

nombreux dirigeants, élus ou autres, constatent avec étonnement que, loin de diviser le comté de Simcoe en deux circonscriptions d'étendue raisonnable, on a délimité dans le nord-est une très vaste circonscription dont la population atteignait environ 83,000 âmes avant même qu'elle fût constituée en zone électorale, et que son rythme d'expansion portera au-delà du maximum avant que le changement en soit effectué.

Le reste de la circonscription a été partagé entre trois autres comtés qui n'ont aucun lien entre eux. Par exemple, la municipalité de Cresswell qui est voisine de Barrie, cette dernière étant le principal centre commercial du comté, est maintenant située dans une circonscription dont la population est concentrée dans les villes d'Aurora et de Newmarket. Le camp Borden est un vaste établissement militaire situé à environ dix milles de Barrie. Les gens du camp Borden vont indifféremment à Alliston ou à Barrie, mais cette dernière étant plus importante, elle en reçoit probablement le plus grand nombre. Le personnel militaire du camp Borden considère les députés qui représentent ces régions au Parlement comme leurs propres représentants, même s'ils ne votent pas toujours dans la circonscription. Pourtant, le camp Borden a été placé dans une circonscription dont le centre est Brampton. J'ignore combien de milles les séparent, mais je sais que très peu de ceux qui sont stationnés au camp Borden ont des contacts avec la ville de Brampton. Pourtant, le camp Borden et trois municipalités sont maintenant placés dans la circonscription. Il en est de même d'York-Nord pour Innisfil et de ses municipalités.

De l'autre côté de la circonscription, il y a les municipalités de Flos, Christian Island et Tiny qui ne sont pas reliées et qui n'ont même pas une route directe les reliant à Owen-Sound et maintenant, ces municipalités se trouvent situées dans la circonscription proposée de Grey-Simcoe. Peut-être les jeunes qui ont tracé ces cartes et qui, je suppose, l'ont fait sans tenir compte d'autres facteurs à part la population, pensent qu'on peut atteindre Christian Island et Owen-Sound par canoë, car c'est une distance de dix milles par la route.

Ces divisions sont fautives. Elles le sont non seulement du point de vue d'identité d'intérêts mais aussi parce que la représentation sera défectueuse, car les gens ont une meilleure députation au Parlement quand ils ont des intérêts communs et une certaine cohésion entre les groupes. Nous nous trouvons maintenant reliés au comté de North-York, de Peel et de Grey, alors qu'auparavant seulement Dufferin et Simcoe constituaient une entité politique intégrée. Il ne fait aucun